



Services personnalisés d'assistance

**INCLUS
SANS FRAIS**
pour vous et votre
famille immédiate

L'AdapSanté

Tous ces services sont offerts 24/24, 7/7 à l'exception de l'assistance juridique où les avocats sont disponibles en semaine, de 9 h à 20 h, et le samedi, de 9 h à 17 h.

Assistance disponible en tout temps

Assistance Info-santé

- ▶ Accès rapide pour parler à une infirmière
- ▶ Suivi efficace
- ▶ Service confidentiel et personnalisé

Assistance habitation

- ▶ Volet conseil (entretien, réparation, rénovation)
- ▶ Volet référence (contacts référés pour des travaux non-urgents)

Assistance juridique

- ▶ Service téléphonique confidentiel avec des avocats et des notaires
- ▶ 8 domaines de droits couverts (immobilier, biens et propriétés, personne, famille, affaires, responsabilité civile et litige, protection du consommateur, travail)
- ▶ Approche personnalisée et source d'information juridique fiable

Assistance déclenchée par le diagnostic

Assistance à l'autonomie

Un guichet unique pour vous proposer et coordonner rapidement des services à domicile, tels que :

- ▶ Aide à la vie quotidienne (soins d'hygiène et de confort, aide à la mobilité, service de transport et d'accompagnement)
- ▶ Aide à la vie domestique (entretien ménager léger, préparation des repas, lessive, soins animaliers, courses, surveillance auprès d'une personne seule)

Assistance psychologique

- ▶ Un service où l'assuré et sa famille peuvent bénéficier de soutien moral et psychologique, de la part de professionnels reconnus, à la suite de l'annonce d'un diagnostic d'une maladie grave (quatre consultations d'une heure sans frais)

UV Assurance offre ces services sans frais, mais n'est pas dans l'obligation de les offrir pour toute la durée du contrat et peut donc y mettre fin sans préavis.